

DÉPARTEMENT  
DE  
L'HÉRAULT

VILLE DE MONTPELLIER



MUSÉE FABRE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Montpellier, le 9 juillet 1940.

*CS*  
*M. Auzias*  
*H 88*

Monsieur le MAIRE  
de la Ville de MONTPELLIER.

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous informer que m'étant rendu, sur la demande de M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts, auprès de M. le Préfet de L'Hérault pour lui communiquer le désir formulé par la Commission du Musée de voir certains tableaux en dépôt à la Préfecture réintégrer les salles d'exposition du Musée Fabre, il m'a été opposé par M. le Préfet lui-même, une fin de non recevoir.

Je tiens à faire remarquer que par délibération du 31 mars 1939 la Commission du Musée réunie en séance a exprimé le voeu "que dans toute la mesure du possible le nécessaire soit fait pour que le Musée rentre en possession de toutes les oeuvres présentant quelque intérêt" Ce qui est le cas pour les deux tableaux demandés : un Seyssaud et un Olivier, qui ont été prêtés en 1935.

D'autre part, dans sa séance du 18 juin 1925, la Commission du Musée avait décidé "qu'à l'avenir les toiles à prêter ne seront prises que parmi celles qui sont en réserve et qu'aucune de celles qui sont exposées ne sauraient être distraites". Cette clause ne fût pas observée par mon prédécesseur M. Privat. C'est la raison qui nous a amené à demander à la Préfecture la rentrée du prêt des deux tableaux précités

T.S.V.P.

qui selon les conditions habituelles devraient être rendus à la première réquisition.

Je ferais observer, en outre, que M. l'Adjoint délégué aux Beaux-Arts a déjà tenté en mars 1939 une démarche similaire qui ne fût pas non plus couronnée de succès.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments dévoués.

*Le Conservateur,*

A handwritten signature in dark ink, reading "H. Guigues". The signature is written in a cursive style with a large, sweeping flourish at the end that loops back under the name.

NOTE pour M. ZUCCARELLI

---

Le Musée FABRE possède, exposé dans le vestibule d'entrée, un moulage d'une statue d'Andromaque par Guillaume. En raison de l'exiguité des locaux, et comme il ne s'agit pas d'un original, cette statue pourrait être transférée ailleurs, rendant libre une place qui serait occupée par une oeuvre originale. C'est l'avis de M. Guigues et je l'approuve.

Le moulage en question pourrait être placé dans le vestibule de l'immeuble municipal de la rue Eugène-Lisbonne, au bas de l'escalier conduisant aux locaux du Conservatoire.

Montpellier, le 4 Août 1937.

Le Conseiller municipal délégué aux  
Beaux-Arts,



Montpellier, le 23 avril 1937

M. M. Les membres du  
Conseil d'Administration de la  
Caisse d'Épargne de Montpellier,  
J'ai le regret de vous informer  
que par suite d'une incompréhensi-  
ble situation, M<sup>rs</sup> Arzema Désigui  
aux Beaux-Arts ne me soutient

par l'ordre de convoquer la  
Commission du Musée Fabre,  
il m'est impossible de vous faire  
parvenir les tableaux choisis pour  
la décoration de votre établissement.  
Veuillez agréer, M. M. les adminis-  
trateurs avec tous mes regrets  
l'assurance de mes sentiments distingués,

A. Privat

DÉPARTEMENT  
DE L'HÉRAULT

VILLE DE MONTPELLIER

Le Maire de la Ville de Montpellier  
Chevalier de la Légion d'Honneur

Certifie avoir reçu, pour être mises en dépôt  
dans divers bureaux de l'Hôtel de Ville, les  
oeuvres suivantes provenant des réserves du Mu-  
sée FABRE.

- 1° PAYSAGE, Signé : COROT
- 2° SCENE de GITANES, Signé : Achille ZO
- 3° FLEURS ( Peinture ), par P.Etienne REMILLIEUX
- 4° FLEURS ( Aquarelle ), par Madeleine LEMAIRE
- 5° FLEURS ( Peinture ), par Jh. PELLET
- 6° PAYSAGE ( Le Lac de Val ) par Henry GROSJEAN
- 7° PAYSAGE ( Vue du Pic St. Loup ) par E. CASTELNAU

FAIT à MONTPELLIER, le 18 NOVEMBRE 1936



*Bauf.*

Ville de Montpellier

Montpellier, le 21. 9bre 1936.



Musée Fabre

Cabinet du Conservateur



Monsieur le Maire. mardi 24 novembre  
1936, comme convenu  
Monsieur de Loubert ont été  
à nos frais. - Et si possible  
à l'Administration  
Commissaire

Monsieur le Délégué.

Très enrhumé je ne puis  
venir vous voir aujourd'hui  
au reçu de votre lettre de ce  
matin 21. 9bre

Si M. M. Gibert et Guisard  
désirent des tableaux pour orner  
leur cabinet on verra de leur en  
faire avoir, mais il faudrait,  
me semble-t-il, attendre quel-  
ques jours, afin que soient  
mises en place au Musée les  
acquisitions nouvelles.

De ce chef, en effet, quelques  
toiles vont être retirées du Musée  
et, alors, ces messieurs pourraient

avoir des toits de meilleure  
qualité -

J'ai écrit à M. Viola pour  
le tableau de Marsat et, dès  
que m'arrivera la réponse, je  
vous la transmettrai -

Veuillez agréer, Monsieur  
le Délégué, l'expression de mes  
meilleurs sentiments.

A. Privat



R. 17.10.35

ACADÉMIE  
DE  
MONTPELLIER

Montpellier, le 10 octobre 1935

Monsieur l'Abonné et cher Monsieur Ajéma,

Il avait été entendu que quelques chefs de l'Atelier  
femmes d'instruction à Montpellier se rendraient sur  
ma conservation, au Musée, au début d'Octobre, pour  
à rendre compte de ce qu'ils pourraient avoir prêté  
dans le stock de sculptures qui vous restaient.

Voulez-vous avoir l'obligeance de me le signaler le  
jour et l'heure — mais assez à l'avance pour que je

puisse étre utilement mes convocations - d'ailleurs  
pouvant vous trouver au Murie.

Veux-ty agrier, Monsieur l'Abidid et cher Mon-  
sieur Agéma, le premier à mes sentiments très  
cordiaux,

Ch. Baillair

Ville de Montpellier

Montpellier, le 29 sept 1935

20/9/35



Musée Fabre

Cabinet du Conservateur



Monsieur Azema  
Délégué aux Beau-arts  
Monsieur,

Ne serait-il pas possible  
d'obtenir qu'une camion-  
nette de la Mairie vienne  
chercher au Musée les toiles  
choisies par M. le Délégué  
Municipal au bureau d'Hy-  
giène ? Le personnel du  
Musée ne pouvant se charger  
de ce travail je serais très  
heureux, pour éviter des frais  
considérables, qu'il pût en être

ainsi que je me permets  
de vous le demander -

Veuillez agréer, Monsieur  
le Délégué, l'expression de  
mes sentiments distingués  
et dévoués.

A. Privat

HOMMAGE OU ERREUR ?

## Pourquoi aux services de l'Hygiène ?

Depuis quelques jours, ceux de nos concitoyens qui ont des rapports avec les bureaux des services de l'Hygiène, place Pétrarque, ne sont pas peu surpris d'apercevoir dans le spacieux porche du rez-de-chaussée, au pied du grand escalier, une colossale maquette en bois et plâtre, représentant un grave personnage, le coude appuyé sur une tablette, le tout accompagné d'une presse d'imprimerie, type quinzième siècle, réduite d'ailleurs à sa plus simple expression !

Et tous de se demander quel peut être le nouveau grand homme, hygiéniste réputé, qui, descendu des poussières des greniers municipaux vient ainsi surveiller les allées et venues des agents de la désinfection.

Si, Théophraste Renaudot, car c'est bien de lui qu'il s'agit, a acquis une certaine célébrité ce n'est sûrement pas au titre médical. La médecine fut plutôt pour lui une source de déboires, d'inquiétudes et de ruine.

En réalité, la grande gloire de l'ancien étudiant en médecine de la Faculté de Montpellier, est d'avoir été le fondateur, en France, du journalisme.

Le centre d'informations qu'il ouvrit à Paris, véritable bureau d'adresses et de publicité, fut le premier bureau de rédaction de France, et sa *Gazette de France*, d'abord écrite par lui, à la main, fut le premier journal. Ces événements remontent à 1631.

Nos édiles ont-ils voulu, peut-être, en plaçant le premier journaliste de France dans les services de l'Hygiène, symboliser le rôle de la presse et lui rendre hommage, en reconnaissant les efforts qu'elle fait pour assainir toutes les tares et toutes les plaies qu'elle découvre chaque jour ?

C'est très probable, et dans ce cas nous ne pouvons que les en remercier.

Si ce ne sont pas ces directives qui les ont guidés, nous ne pouvons que répéter : « Pourquoi Théophraste Renaudot dans les locaux du service de l'Hygiène ? »

Copie -

NOTE POUR M. le Dr MONS  
Conseiller délégué à l'Hygiène

---

La Commission du Musée Fabre a envisagé le transfert d'un moulage de la statue de Théophraste Renaudot qui se trouve actuellement dans le vestibule du Musée.

Ce moulage, hors d'échelle par rapport à l'exiguité relative du vestibule, encombre ce dernier, où se trouvent d'autres statues. De plus, il obstrue le passage vers la porte vitrée qui ouvre sur une cour intérieure du Musée.

Serait-il possible de placer ce moulage dans le vestibule de l'immeuble où est installé le bureau d'hygiène ?

Montpellier, le 8 juillet 1935.

Mon cher collègue, vous pouvez disposer. Amitiés  
Signé : D<sup>r</sup> Mons, conseiller délégué à l'Hygiène.

Vu au Fériel 9.7.35 -  
Communiq. le 10.7.35 la commission.

Montpellier le 9 juin 1920

Monsieur le Maire  
de la Ville de  
MONTPELLIER.

Les travaux de réfection de la salle des mariages, étant fort avancés, je viens vous demander si vous ne jugez pas l'occasion favorable de débarrasser le panneau du fond de cette salle, de l'immense et horrible toile, qui l'enlaidissait, jusqu'à ces temps derniers. Il ne manque pas, dans les combles du Musée, de tableaux susceptibles de la remplacer avantageusement. Et même, s'il en manquait, le mur tout nu, serait préférable à ce gigantesque navet.

En cas, ce vous croiriez impossible d'en éviter l'affligeante contemplation aux jeunes couples à venir, je vous saurais gré de vouloir bien m'indiquer les raisons de cette impossibilité.

Veillez agréer, monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments très dévoués.